



Bénévoles pédibus

Quand ? LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI de 11h0 à 13h30
MISSION : Accompagnement des enfants pour le trajet école-café et surveillance pendant le repas

Accompagner et encadrer les enfants pendant leur temps de pause méridienne

- **Se rendre à l'école pour regrouper les enfants venant manger au Café des enfants.** Attendre les enfants sur le trottoir à gauche de la porte (lorsqu'on la regarde en face).
- Accueillir les enfants et leur demander de se ranger deux par deux, dans le calme.
- Les compter et les accompagner sur le trajet Ecole – Café (et inversement) tout en veillant au respect des règles de sécurité et de vivre ensemble
- Surveiller les enfants dans l'annexe pendant leurs temps de jeux tout en veillant au respect des règles de sécurité et de vivre ensemble
- Intervenir en appui de la référente salariée

Conditions d'intervention

- Intervient sous la directive et la responsabilité de la référente salariée du Café des enfants et dans le respect du Projet pédagogique et éducatif du Café des enfants
- Doit se référer à la procédure en vigueur et la respecter

Moyens

- Procédure Encadrement Pause méridienne
- Règles de vie du Café, Charte, projet pédagogique
- Epingler un badge « bénévole » sur sa tenue
- Outils pédagogiques : Marionnette coco, grelots...

Lieux

- Trajet Ecole-Café et Café-Ecole
- Café des enfants, Annexe, jardin du Café
- Eventuellement parc de la Savane pour les picnics
- Eventuellement parc de la Bibliothèque lorsque besoin d'un bol d'air



Si, pour une raison particulière, le bénévole ne peut assurer sa permanence, il lui est vivement recommandé de prévenir bien à l'avance afin que lui soit trouvé un remplaçant dans les meilleurs délais.